



**Réunion
du Conseil Municipal**

**Le Conseil Municipal de la Ville de Duclair se réunira en séance ordinaire :
le vendredi 29 novembre 2019 à 20 h 30 – Salon d'honneur**

Ordre du Jour :

Désignation d'un secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 13 septembre 2019.

Rendu de compte des décisions prises par M. le Maire au titre des délégations du conseil municipal dans le cadre des dispositions de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

- Finances – Fiscalité directe locale – Taux d'imposition 2020.
- Finances – Tarifs municipaux 2020.
- Finances – Subvention exceptionnelle à la Maison des jeunes et de la Culture.
- Finances – Subvention exceptionnelle à la coopérative scolaire de l'école maternelle André Malraux.
- Finances – Subvention exceptionnelle à l'amicale du personnel.
- Finances – Fixation de la durée d'amortissement au compte 203 pour les travaux non réalisés.
- Finances – Décision modificative n°3 au budget ville.
- Finances – Métropole Rouen-Normandie – Approbation du rapport en date du 24 septembre 2019 de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC).
- Développement économique – Ouverture dominicale des commerces de détail pour 2020 – Adoption du principe.
- Personnel – Modifications du tableau des effectifs.
- Personnel – Recensement de la population en 2020 – Recrutement d'agents recenseurs et modalités de leur rémunération – Désignation d'un coordonnateur communal.
- Culture – Conservatoire du Val de Seine – Retrait de la Communauté d'Agglomération Caux Vallée de Seine au 31 août 2020.
- Communications.

Duclair, le 22 novembre 2019

Le Maire,

Jean DELALANDRE